



LG/2003

# SNUI FLASH.....SNUI FLASH .....

Services informatiques

**A AFFICHER  
A DIFFUSER**

Mercredi 12 novembre 2003, les syndicats réunissent les

## ASSISES DES SERVICES INFORMATIQUES

### L'histoire des Assises des services informatiques.

Le plan Pierrugues de 1997 annonçait la fermeture du CRI de Versailles, la concentration des exploitations et le départ de certaines d'agents des services informatiques. L'auteur affirmait même que son projet « *ne faisait qu'une partie du chemin vers deux ou trois centres informatiques à la DGI* » .

La mobilisation des agents avait trouvé dans la réunion des Assises des services informatiques un lieu pour construire l'action qui conduira quelques semaines plus tard au rapport de forces et à la définition du protocole Brouzes.

Pour de nombreux agents et militants syndicaux, c'est un souvenir fort.

### Analyser les choix de l'administration, site par site.

La rupture par la DG de son engagement de ne pas procéder à des mutations d'office dans les CSI est venue rappeler à tous la nécessité de confronter régulièrement les analyses, les revendications et les propositions d'actions de tous les CSI. Le SNUI réunit ainsi régulièrement sa Commission Nationale Spécialisée Informatique à laquelle peuvent participer les militants venant de tous les CSI.

### Rassembler et construire l'action.

Face à l'enjeu du prochain CTPC, les organisations syndicales nationales ont décidé de réunir les Assises pour établir l'état des lieux des services informatiques et décider, ensemble, des suites à donner à l'action après la signature de la pétition.

### Signez massivement la pétition nationale !

Plusieurs CSI ont déjà recueilli de nombreuses signatures. Les remontées aux syndicats nationaux doivent continuer avant la remise de la pétition au Directeur général.

### Les CSI subissent les mêmes attaques que les autres services de la DGI.

Depuis des années, l'administration a propagé l'idée « qu'il n'y avait plus de travail pour les CSI ». Ce n'était qu'un alibi pour supprimer des emplois que la DGI « devait rendre » au Budget. Près de **800 postes ont ainsi été supprimés des CSI** ces dernières années.

L'externalisation de nombreuses missions (TMA, scannage CH, impression des 2042...) prouvait au contraire le manque d'agents pour remplir toutes les tâches des services informatiques de la DGI.

Pour défendre les agents et le service public, le SNUI s'est alors employé à contraindre l'administration à **garder et développer les missions des CSI** : l'exemple le plus récent est le scannage et le gravage sur CD ROM des actes notariés (voir également l'impression des avis d'imposition, au verso).

Désormais, **le discours de la DG a changé** : « il n'est toujours pas question de faire un état des lieux des charges, et de toutes façons, il faut supprimer des emplois dans tous les services y compris dans les CSI ». **Il n'y a donc plus de spécificité pour les services informatiques** : les CSI, comme les DSF et les directions spécialisées, payeront cher les suppressions de postes exigées par le Gouvernement et le Ministre.

On sait déjà que cette commande politique est inscrite dans le contrat signé entre la DGI et le Budget : 890 suppressions d'emplois à la DGI en 2004 se traduisant en fait par la **suppression de 1045 emplois de catégorie C** (compte tenu de la transformation de certains emplois en B et A). Le nombre de postes supprimés dans chaque département et dans chaque CSI sera connu définitivement au CTPC du 21 novembre prochain mais il faut souligner –dès à présent- que cela représente, en moyenne, **un poste supprimé pour 80 agents**.

## **Demandez les questions posées à l'examen de PAU ! \***

Chaque année, le SNUI demande aux adhérents qui passent l'oral d'un concours (de contrôleur, d'inspecteur...) de transmettre les questions posées pour que le Bureau National en fasse une synthèse. L'année suivante, **cette précieuse liste est remise à chaque adhérent** qui est admis à passer l'oral à son tour.

La création, ces dernières années, de l'examen de PAU a nécessité plusieurs sessions pour qu'une liste de questions puisse être rassemblée. C'est chose faite. Merci aux camarades du SNUI qui ont permis à ce service réservé aux adhérents d'exister pour les candidats au PAU.

A votre tour, faites connaître les questions que le jury vous aura posé pour que la chaîne de solidarité se poursuive l'an prochain.

*\* les secrétaires de section disposent d'un exemplaire pour les adhérents à jour de leur cotisation.*

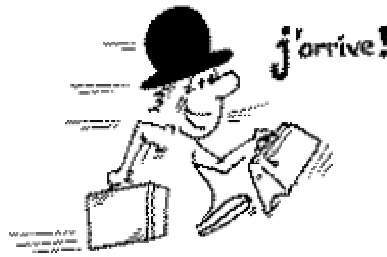
## **La DG tient sa promesse faite au SNUI.**

Le couac des avis d'imposition IR adressés au voisin est encore dans toutes les mémoires : une société privée avait entaché l'image de la DGI en adressant les mauvais avis n°1504 à des contribuables malchanceux !

Immédiatement, le Secrétaire Général du SNUI avait exigé que des mesures soient annoncées par la DG pour pallier -à l'avenir- ce type de dysfonctionnement. C'est ainsi que les concours de B programmeurs ont été réouverts, que des postes de A PSE ont été créés et que la promesse a été faite par le DG lui-même que « **tous les avis d'imposition seraient de nouveaux imprimés par les CSI en 2003** ».

Avec le renforcement des chaînes d'impression et de finition de la DGI, c'est aujourd'hui une mission complètement assurée par les agents des CSI.

Le SNUI se félicite qu'aucun « incident » ne soit intervenu cette année dans l'adressage des avis !



## **Le SNUI dans tous les CSI.**

Le Bureau National du SNUI effectue actuellement des visites sur le terrain dans plusieurs départements. Les réformes de structures CDI/Recette, les pôles de compétence départementaux, les expérimentations CDI/CDIF... sont autant de sujets qui alimentent ces rencontres entre les militants et les agents.

Dans les services informatiques, une première série de visites a déjà eu lieu en début d'année. Elle concernait les Bureaux d'études de SI à Bercy et à Noisiel, le CIP et le SCN Copernic à Val de Fontenay. Une deuxième visite de ces sites est à programmer, mais c'est dans les CSI que l'actualité pousse à organiser un « tour de France » du Bureau National.

Depuis l'autonomie et la spécialisation des centres, il n'existe plus de schéma traditionnel d'organisation des CSI. Pour résumer, les propos d'un militant local des CSI sont illustratifs : « on ne sait plus ce que font les autres CSI, et ici, le Chef de centre affecte où il veut les agents qui sont là : ».

Dans ces conditions, il est bien difficile de construire des revendications communes et de fédérer les mobilisations locales. Pourtant, sur tous les sites, le SNUI défend plusieurs principes parmi lesquels :

- maintien et développement des missions (refus des externalisations) ;
- respect des règles de gestion (ancienneté, volontariat, fiche de poste...) ;
- reconversion des agents sur le site.

Le Bureau National a donc décidé de faire un véritable « tour de France » en animant des HMI et en visitant les services de tous les CSI. Merci pour leur accueil aux camarades de Clermont Ferrand et de Nemours où ont été organisées les premières rencontres.

- à **Clermont Ferrand**, le 14 octobre 2003 :

Au cours de l'HMI, c'est sur les questions concernant l'avenir du CSI et des agents que les discussions se sont concentrées même si un tour d'horizon sur les revendications plus larges des agents a été effectué : retraites, temps de travail, etc...

- à **Nemours**, le 23 octobre 2003 :

L'HMI et la rencontre avec les militants locaux ont notamment permis de rappeler que de nombreux agents pastillés au CDI de Nemours n'ont toujours pas de postes fixes.

A bientôt sur les autres sites !

Paris, le 3/11/2003